



Dossier Agent

Direction Emplois et Carrières Service Missions Temporaires Tél.: 02 96 58 63 87 Fax: 02 96 58 63 60 temporaires.suivi@cdg22.fr

- ◆ La copie de votre carte d'identité
- Un relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom
- ◆ La copie de l'attestation de Sécurité Sociale avec droits en cours de validité (téléchargeable sur le site ameli.fr)
- Le formulaire de consentement pour la signature électronique des contrats
- ◆La copie du permis de conduire et de l'attestation FIMO ou FCOS (pour les titulaires du permis Poids Lourds)
- Un CV
- ◆La copie du diplôme le plus élevé dont vous êtes titulaire (le cas échéant, le titre de qualification concernant la profession exercée)
- ◆La copie de vos habilitations, CACES, ...
- ◆La copie de votre attestation de reconnaissance de travailleur handicapé (pour les personnes concernées)
- La copie de la carte de séjour pour les personnes de nationalité étrangère
- ◆ L'attestation d'honorabilité pour les personnes exerçant dans les domaines de la protection de l'enfance et l'accueil du jeune enfant. La demande doit être effectuée en ligne en suivant ce lien https://honorabilite.social.gouv.fr/

<u>Important</u>

Pour les agents ayant des enfants à charge, merci de compléter le document jaune : « vérification du droit à supplément familial de traitement » recto/verso et fournir les pièces justificatives demandées en fonction de l'âge des enfants

Pour information, le Centre de Gestion fait la demande du bulletin n°2 auprès du casier judiciaire national afin de s'assurer de la compatibilité des missions exercées avec les mentions présentes sur le document si tel était le cas.